

Théodore Levillain
2 rue des Fossés du Château
41000 Blois
Tel : 06.72.21.49.30
Theodore.levillain@gmail.com

Blois, le 01/04/2025

Monsieur, Madame,

Je me permets de vous adresser cette lettre en complément de mon CV pour expliquer ma démarche vis-à-vis de votre entreprise et vous donner une meilleure idée de ma trajectoire.

En septembre 2024, j'ai débuté une alternance au sein de la SARL Héraut à Cour-Cheverny, près de Blois. Je me suis inscrit en CAP Charpentier du CFA de Blois après avoir obtenu mon baccalauréat en 2021 et avoir poursuivi deux années d'études supérieures en Histoire et sciences sociales aux Pays-Bas. La charpenterie est une vocation qui s'est peu à peu imposée à moi comme une évidence et une priorité par rapport à d'autres options possibles.

Mon alternance actuelle a été précédée de février à août 2024 par une période de transition au château de Cheverny, où j'ai été employé comme aide-jardinier. Cette expérience m'a permis de travailler de mes mains et, en même temps, de découvrir le travail en équipe. C'est à l'occasion de cette première expérience professionnelle que j'ai fait la rencontre de Jean-Paul Héraut, un couvreur-charpentier établi dans le secteur qui intervient régulièrement au château de Cheverny. C'est lui qui m'a mis le pied à l'étrier en me faisant découvrir son métier.

Depuis que je travaille pour lui, nous avons réalisé une douzaine de chantiers en ardoise et tuile ancienne. Il s'agit là d'une entreprise familiale à l'effectif réduit – six personnes, à savoir Jean-Paul Héraut, son fils, deux salariés et deux apprentis – qui permet de valoriser et de

responsabiliser chaque personne en fonction de ses compétences propres. J'ai rapidement appris à m'adapter au monde du BTP, qui m'était encore inconnu. À cela s'est ajouté un travail exigeant du côté du CFA pour apprendre les rudiments de la charpenterie.

Pour des raisons qui sont liées à l'incertitude de son carnet de commandes, Jean-Paul Héraut n'est pas en mesure de prolonger mon contrat au-delà de l'été 2025. Je vous écris donc pour proposer ma candidature à un poste d'apprenti à partir de septembre 2025. Je suis particulièrement soucieux d'une parfaite cohérence entre mon CAP et mon activité professionnelle, mon travail actuel pour la SARL Héraut étant davantage tourné vers la couverture que la charpenterie. La charpenterie traditionnelle, comprenant le travail d'assemblages variés et le piquage, sera mon ambition au long terme dans le métier. Compte tenu du peu d'entreprises qui travaillent avec du vieux bois, je n'en fais pas ma priorité. Je souhaite avant tout exclusivement travailler le bois pour cette deuxième année qui me sera très formatrice pour la suite. C'est en me réinscrivant au CAP charpente et en travaillant sur des chantiers variés que je vais pouvoir renforcer les bases de ma première année de formation et passer à l'étape supérieure.

C'est après avoir acquis une solide expérience en entreprise et consolidé mes notions en trait/taille de maquette que je souhaite poursuivre un BP.

Je suis travailleur et volontaire. Mon parcours m'a donné une capacité d'adaptation qui me permet d'évoluer d'un environnement de travail à un autre.

Si mon profil vous intéressait, je serais heureux de venir vous rencontrer là ou vous êtes situés.

Bien cordialement,

Théodore Levillain